



PAR COURRIEL



Montréal, le 2 mars 2018

Martine Comtois
Secrétaire générale

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2017-2018-213D



Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 6 février dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

« Les montants totaux des frais remboursés lors des déplacements des employés de votre organisation au cours l'année dernière (2016-2017), de même que le montant des frais remboursés concernant l'utilisation d'une voiture personnelle, des frais de repas de même que des frais d'hébergement.

J'aimerais aussi obtenir ces données ventilées par catégories d'emploi et par régions où votre organisation est présente si cela était possible ».

Nous vous invitons à consulter le site www.SAQ.com sous l'onglet « accès à l'information – documents disponibles – frais du personnel » où vous trouverez l'ensemble des documents disponibles en réponse à votre demande.

Nous tenons cependant à vous rappeler que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez, ci-jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours

Recevez, , l'expression de nos sentiments distingués.

La Responsable à l'information,



Martine Comtois

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 6645
m.comtois@saq.qc.ca